

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3907-3908 - Mercredi 23 Juin 2021 - Prix : 200 Fc

AGOI CONDAMNÉ À 5 ANS DE PRISON :

Un verdict disproportionné



CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE :

**Azali a présidé la toute première
séance de travail**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 21 au 25 Juin 2021**

Lever du soleil:

06h 25mn

Coucher du soleil:

17h 51mn

Fadjr : 05h 13mn

Dhouhr : 12h 12mn

Ansr : 15h 06mn

Maghrib: 17h 54mn

Incha: 19h 08mn



Arab Cup U20 2021 : bonne entrée des Comores dans la compétition

Pour leur première à l'Arab Cup U20 2021, les Comores ont réussi leur entrée en compétition en s'imposant lundi contre l'Irak. Les jeunes Cœlacanthes signent une belle victoire avec la manière après avoir été menés par deux buts à zéro et réduits à dix pendant plus de 45 minutes.



Ce fût un match plaisant et plein d'intensité qu'ont livré les Comores contre l'Irak pour leur premier match à l'Arab Cup U20 2021. Les protégés de Hamada Jambay ont montré du caractère et livré une énorme prestation. C'est pourtant les irakiens qui avaient trouvé la faille en premier et mené au score pendant une quarantaine de minutes. Nasr Salam surprend la défense comorienne en ouvrant très tôt le score à la 4^e minute avant qu'Abdul Razzaq Kassem ne double la mise sur penalty (38^e, 2-0). Malgré ces deux buts, ce sont pourtant bien les Comoriens

qui avaient la procession du ballon et les meilleures actions.

Avec Samuel Betombo en sentinelle, un Rayan Lutin virevoltant et un Adel Mahamoud percutant, les Comores n'ont cessé de pousser pour revenir à égalité. Des efforts qui seront récompensés en fin de partie quand sur un corner de Lutin, le défenseur Idriss Assoumani réduit magnifiquement le score d'une belle

tête croisée (41^e, 2-1). La délivrance tant attendue par les protégés de Hamada Jambay. Les Cœlacanthes maintiennent la pression et Adel Mahamoud obtient un penalty qu'il transforme lui-même en prenant à contre-pied le gardien de but irakien (45^e+2, 2-2). Revenant au score avant de regagner les vestiaires. Mais ils vont rapidement se retrouver en infériorité numérique en

début de seconde période.

À dix pendant plus de 45 minutes

À peine le coup d'envoi de la seconde période lancée, les Cœlacanthes se retrouvent à 10. Le défenseur Nassuf Ahamada écope d'un carton rouge après une faute sur Ali Shakhwan (46^e). Mais à la grande surprise, cette expulsion n'a eu aucun impact sur le jeu des Comores. Les coéquipiers de capitaine Ibtouhi Hadari se sont encore montrés très impliqués dans le jeu. Maintenant une pression infernale sur leurs adversaires. Yacine Fahad signe le troisième but comorien sept minutes plus tard et donne l'avantage aux siens (53^e, 2-3). Et pour couronner leur nette domination, Adel Mahamoud s'offre le doublé à la 70^e minute (2-4). Abdul Qader Ayoub réduira le score pour l'Irak à sept minutes de la fin mais sans conséquences (83^e, 4-3).

Les Cœlacanthes s'imposent pour leur première à l'Arab Cup

U20. Une victoire avec la manière et un jeu plaisant. Les Comores se retrouvent à égalité au classement avec le Sénégal, leur prochain adversaire. Les sénégalais ont réussi aussi leur entrée en s'imposant largement contre le Liban (5-1). La rencontre de jeudi prochain est cruciale pour les deux équipes. Un match qui s'annonce intense et prometteur.

La composition des Comores contre l'Irak :

Samir Moussa (GK) – Nassuf Ahamada, Idriss Assoumani, Mohafidh Ahamada, Assad Maoulida – Samuel Betombo, Rayan Lutin (90^e+2, Kayoum Mbamba), Yacine Fahad (72^e, Bilal Ahamada) – Djamel Himidi (62^e, Rayan Mfoihaya), Ibtouhi Hadari (C), Adel Mahamoud (90^e+2, Achimaoui Abdillah).

Avertissements : Adel Mahamoud (12^e) et Samuel Betombo (74^e)

Expulsion : Nassuf Ahamada (46^e)

NÉCROLOGIE

Hassane Mohamed Djalim s'en est allé : « Mna trengweni » dans la ville

Il était pour « La Gazette des Comores », un des premiers lecteurs du Journal. La plupart du temps, dès l'ouverture du bureau, il faisait son entrée et amenait avec lui la fraîcheur du matin. Il était aussi l'ami de toutes les générations au travers des classes d'âges du mila nantsi (Traditions) et était très attaché à la vie sociale de la cité.

Aussi quand la nouvelle du décès de Hassane Mohamed Djalim est annoncée lundi soir, cela n'a pas manqué de toucher toutes et tous ceux qui ont eu à le croiser sur son chemin.

Hassane est né en 1942 à Moroni, aujourd'hui il aurait soixante-dix-neuf ans. Juste avant l'indépendance, il travaillait aux tra-

vaux publics dans la charpente métallique, qui était sa formation de base. Pour la petite histoire, c'est lui qui a monté les balustrades métalliques du bâtiment en front de mer à côté de la mosquée de Mtsangani à Moroni et qui représentent des cocotiers et des pirogues à balanciers. Comme quoi, l'homme avait aussi l'âme d'un artiste. Après avoir quitté les travaux publics, il avait monté son propre atelier de soudure où il a toujours exercé avant que l'âge et la maladie ne prennent le dessus.

Sur le plan politique, il semblait cultiver la dérision face à la classe politique. En 1972, il avait pris part à un scrutin législatif en tant que suppléant d'un candidat du parti Umma du prince Said Ibrahim. Dans la liste des candidats figurait aussi l'ancien chef de l'Etat, Ali Soilihi Mtsachiwa.

C'est une personne qui savait apprécier les intellectuels et ne manquait pas une occasion de discuter avec eux des questions de société. Quelqu'un disait que Hassane n'était pas un intellectuel mais aimait les intellectuels à la différence que lui était honnête intellectuellement.

Au temps du président Ahmed Abdallah, il était suppléant d'un candidat dont la devise était «Al-Andl wa Takwa » (Justice et Piété).

Il a toujours eu des relations affectueuses avec l'actuel chef de l'Etat et qui ne manquait pas l'occasion d'avoir des gestes affables en public avec lui.

Au cours de sa vie, il eut quatre épouses et six enfants. Il était le troisième d'une fratrie de huit enfants. Par ailleurs, il avait tissé des liens solides avec sa famille maternelle au



sens large du terme de la lignée de Moilim wa M'sa. C'était le tonton qu'on aimait avoir dans la famille. C'était aussi un croyant pratiquant. Qu'Allah le tout puissant l'accueille en son Paradis.

Mmagaza



Le Lycée Français Henri Matisse de Moroni

Le Lycée Français « Henri Matisse » de Moroni recrute :

- un enseignant de physique/chimie,
- un enseignant d'Arabe,
- un enseignant de Shikomori.

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de déposer leurs dossiers de candidatures auprès du secrétariat de l'école française ou par email : secrétariat@ecole-matisse.org, au plus tard le **vendredi 25 juin 2021** avant 10h00.

Constitution du dossier de candidature :

- lettre de motivation,
- CV (curriculum vitae)
- diplôme.



AVIS DE RECRUTEMENT



Le PNUD Comores recrute Un (e)Analyste (e) au Programme -TA - NOA

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de postuler en ligne à partir des liens ci-dessous :

* Publication du Posted'Analyste au Programme du PNUD

* https://jobs.partneragencies.net/erecruitjobs.html?JobOpeningId=37955&hrs_jo_pst_seq=1&hrs_site_id=2

Date de début de Publication :14 juin 2021

Date limite dépôt des candidatures :30 Juin 2021

Remarques :

- Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.

- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.

AGOI CONDAMNÉ À 5 ANS DE PRISON :

Un verdict disproportionné

Le militant de « Daula ya haki » (l'État de droit) et lanceur d'alerte Abdallah Abdou Hassane, célèbre sous le surnom de Agoi, est condamné à une peine de 5 ans de prison dont 4 ferme, à l'issue de son procès lundi 21 janvier. Ses avocats ont fait appel...

Encore une voix dissidente réduite au silence. Le tribunal de Moroni a décidé lundi 21 janvier de condamner Abdallah Abdou Hassane à 5 ans de prison dont 4 fermes. Un verdict qui a

décontenancé plus d'un aussi bien par la légèreté des faits reprochés au prévenu que par le rapport complètement asymétrique qu'il y a entre le réquisitoire du parquet de la République qui avait demandé 2 ans de prison dont 1 ferme, et la décision du tribunal. « C'est un verdict particulièrement lourd et inattendu », s'abasourdit un de ses avocats Me Fahardine Mohamed Abdoulwahid, affirmant au passage avoir fait appel de cette décision.

Abdallah Agoi comme le surnomment ses fervents sympathi-

sants est arrêté depuis le 6 janvier, à la veille d'une manifestation hostile au régime. Cette manifestation qui n'avait mobilisé qu'une poignée de personnes à Volovolo, Moroni, a été très rapidement dispersée. Agoi est accusé de « manœuvres de nature à compromettre la sécurité de l'État » par le tribunal. Une charge qui ne figure pas parmi celles qui étaient retenues par le juge d'instruction selon Me Gerard Youssouf, un de ses avocats. Il rappelle que son client était plutôt poursuivi pour « manifestation non autorisée » entre

autres. Une infraction balayée d'un revers de main au cours de l'audience du samedi 19 juin, la myriade d'avocats ayant estimé qu'elle n'était pas établie pour la seule simple raison qu'elle n'est pas prévue par le nouveau code pénal promulgué depuis le mois de février dernier.

« Mon client a reçu un émissaire en prison qui lui a annoncé avant le verdict qu'il allait prendre 4 ans de prison ferme pour ensuite être gracié par le chef de l'État », a révélé devant les médias Me Gerard, au sortir de la salle de la salle d'au-

dience ce lundi 21 juin. Mme Sabikia Ahamada Mze, une autre militante qui était arrêtée dans le cadre de la même manifestation est condamnée quant à elle à 2 ans de prison dont 1 ferme. Elle avait bénéficié d'une liberté provisoire le 11 mars après deux mois de détention provisoire. L'ancien ministre Youssouf Said Soilihi est lui condamné à une peine de 3 ans de prison dont 1 ferme.

Andjouza Abouheir

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE :

Azali a présidé la toute première séance de travail

Mis en place depuis aout 2020, le Conseil supérieur de la magistrature s'est réuni pour la première fois lundi 21 juin à Beit-Salam pour adopter le règlement intérieur. La séance qui avait pour objet d'adopter le règlement intérieur, a été présidée par le chef de l'État Azali Assoumani.

Le chef de l'Etat Azali Assoumani a présidé lundi 21 juin dernier, la première séance du Conseil supérieur de la magistrature. Après la réunion, le ministre de la justice Mohamed Housseine Djamalilail a expliqué que le président a convoqué les membres du Conseil dans le but d'adopter le règlement antérieur. « Ce conseil a été mis en place il y a quelques mois (depuis aout 2020, Ndlr). Le président nous a conseillé en tant que chef leader de ce Conseil comme le veut l'article 95 de la constitution qui dispose que le prési-

dent de l'Union est garant de l'indépendance de la justice. Il est à cet effet assisté par le Conseil supérieur de la magistrature », explique-t-il.

Il poursuit : « Nous savons très bien que l'on ne peut pas parler d'émergence sans une justice équitable. Raison pour laquelle ce Conseil est mis en place pour répondre à ces objectifs. C'est par là que nous aurons des investisseurs pour le développement économique ». Le ministre de la justice soutient que le Conseil « a ce rôle de veiller et de juger les magistrats qui auront enfreint la loi », souligne-t-il, tout en rappelant que lorsque le conseil siège pour prendre une décision à l'encontre d'un magistrat du siège, « c'est le procureur général auprès de la Cour suprême qui préside ».

Pour rappel, le 04 aout 2020 à Beit-Salam, à l'issue de l'installation dudit Conseil, le chef de l'Etat avait déclaré que le pays prenait « un tournant historique dans la prise



en compte des intérêts du citoyen comorien », tout en restant convaincu que nombreux parmi ses compatriotes « ne font pas confiance aux institutions judiciaires car la corruption ainsi que les dérives de ces der-

niers temps, liées aux violences faites aux femmes et aux enfants, sont encouragées par l'impunité ». D'où l'idée de rendre effectifs les droits consacrés par la Constitution, les lois et les règlements, est une ques-

tion majeure pour laquelle le Conseil supérieur de la magistrature doit apporter une réponse.

Andjouza Abouheir

CONSTRUCTION D'UN HÔTEL SUR LE SITE DE GALAWA :

Et c'est reparti...

Les travaux de construction d'un nouvel hôtel sur le site de Galawa au nord de Ngazidja viennent de démarrer. Rouwad, la société égyptienne à qui l'État a confié ce site très convoité, s'est donné 18 mois pour construire l'hôtel.

Cette fois, est-ce la bonne ? C'est la question que tout le monde se pose. Hier mardi 22 juin, le ministre de l'économie et des investissements Houmed Msaidia a effectué une visite sur le site de Galawa. C'était pour marquer le début des travaux de constructions d'un nouvel hôtel après la démolition de Galawa, un hôtel de renommée internationale, en 2008. Selon les services de communication du ministère de l'Économie, la société égyptienne s'est donné un délai de 18 mois pour achever les travaux, soit jusqu'en février 2023.

Pour rappel, le groupe égyptien a prévu de construire un hôtel de 5 étoiles avec 115 chambres de luxe dans un délai. Un projet qui sera financé à hauteur de 60 millions d'euros avec l'expertise de la société Rouwad, connue dans l'immobilier en Égypte. Rouwad est une filiale d'Elsewedy Electric, une multina-

tionale égyptienne qui comme son nom l'indique intervient dans le domaine énergétique « Nous allons donner notre force et expérience pour donner au peuple comorien un petit cadeau égyptien. Nous avons l'enthousiasme de réaliser ce projet dans un délai exceptionnel pour que nos frères comoriens profitent

autant de ce projet le plus tôt possible. Nos experts font les études topographiques et les travaux vont démarrer au plus tard dans deux mois », avait confié son PDG de Rouwad, à la suite d'une entrevue avec le chef de l'État le 27 mai pour finaliser les discussions.

Avant Rouwad, c'était une société émiratie qui était intéressée par le site. Mais le gouvernement comorien a décidé de suspendre le contrat de construction du complexe hôtelier sur le site Galawa-Maloudja avec Armada Holding du riche Mohammed Rahif Hakmi. Le retard qu'ont pris les travaux depuis la signature du contrat en 2017 et la pose de la première pierre un an plus tard a poussé le gouvernement à prendre cette décision. Une plainte contre le groupe émirati a été envisagée par Moroni.



Andjouza Abouheir

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riwad
 Raanti Aboubakar (Stagiaire)
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

36ÈME ÉDITION DE LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Quoique restreinte, la fête a eu lieu

C'était face à un public réduit mais elle a bien eu lieu. La fête de la musique est devenue pour Claude Ben Ahmed un « événement incontournable ». Après un repos l'année dernière pour cause de pandémie, la fête est organisée ce 21 juin à la salle de spectacle de l'Alliance Française de Moroni. Pour marquer le coup et offrir du plaisir aux amateurs de la chanson, neuf (9) artistes ont répondu présent.

Pendant longtemps, soit une dizaine d'années, la fête de la musique est célébrée aux Comores. Cette année pour la 36e édition internationale, la fête est célébrée dans une ambiance morose pour cause de la pandémie. Neuf artistes et groupes ont honoré de leur présence cette soirée qui a eu lieu à l'Alliance Française de Moroni. Après Bourguiba par sa célèbre chanson « Roho (Cœur) », il revenait à Kosty d'animer la salle d'abord par le titre « Mwana (Enfant), avant d'entamer avec « Faifa » le tout dans un style acoustique qui émerveille le public.

De sa voix sur la haute

gamme, Yax Leader joue « Mbere (Bague) », un nouvel opus qui fait des merveilles depuis sa sortie il y a quatre (4) jours sur la "Cool Session" du Label Twamaya House et qui enregistre près de 4000 vues sur Youtube. De l'acoustique, le public s'est envolé un instant à travers le « Msafara » de DaGenius. Le slameur emporte son public à retrouver l'« Eldorado » avec ses mots. Le tout dans son décor habituel au rythme d'une musique géniale et cela sans forcer.

« Africa », « Promesses » ou « Hima (Lève-toi), Chams fut pour le public une révélation malgré son ancienneté. Le chanteur aux cheveux crépus chante pour la jeunesse, il lance un vibrant appel et appelle la jeunesse à se prendre en charge pour le bien du pays. Avec « Raya », Papaloté chante l'amour. Le jeune fait bouger son public à travers son rythme "Mgodro". Raalesh, dans son mode africain ne manque pas de mots pour son sambé ou son tari (styles de danse comorienne). Dans son art de magicien de la chanson, Mwegne Madi a mis le feu et cela dans son charisme de griot-



raconteur qui ne dit pas un mot.

Bien qu'il soit l'initiateur de cette fête dans l'archipel, Claude Ben Ahmed des Amis d'Itsandra ne pouvait en aucun cas rater l'occasion. Accompagnés du jeune Ayouba à la guitare, Soilahoudine à la percussion et Nico Rasta à la batterie, il envoie d'abord « Ca Va », une ironie à la société comorienne avant de poursuivre avec « Rinasiha ».

Fier du déroulement de la

fête, Claude Ben Ahmed se devait de reconnaître les efforts fournis pour organiser cette soirée. « Depuis 10 ans j'œuvre pour que cette fête se fasse dans les meilleures conditions et cela à la plage d'Itsandra. L'année dernière pour cause de pandémie, on n'a pas pu l'organiser (Ndlr : la fête a eu lieu sur sa terrasse et est diffusée sur une page facebook). Pour marquer le coup, on devait l'organiser cette

année dans des conditions restreintes. On ne peut qu'être fier », dit-il en parlant d'un bilan positif le long de ces dix années. Si pour Claude cet événement est devenu « incontournable », il affirme que sa volonté c'est de donner de la chance aux artistes qui sont moins connus de se faire un nom et cela en jouant des instruments.

A.O Yazid



AVIS D'APPEL D'OFFRES

Le bureau du PNUD Comores cherche à recruter un Bureau d'études pour la réalisation des études techniques (études géologiques, géotechniques et topographique et chaussée), de génie-civil (APS/APD), élaboration des documents des sauvegardes environnementales et sociales (Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES), plan d'action de réinstallation et le mécanisme de règlement des griefs) et élaboration du DAO relatives à la construction d'une route en terre non bitumée de 15 km partant de Bahani jusqu'à la soufrière (sites de forage pour la Géothermie) et aménagement de deux (2) plateformes de forages et aire de dépôt.

Les Bureaux d'études spécialisés dans ce domaine et intéressés par cet appel d'offres sont priés de bien vouloir télécharger les documents à partir du site du PNUD suivant : http://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=79801 et soumettre leurs propositions à offres.km@undp.org

Date limite de soumission des offres : 11/07/2021 23h55



AVIS D'APPEL D'OFFRES

Consultant (e) national (e) pour la mise en place de l'initiative YouthConnekt en Union des Comores

Le bureau du PNUD Comores cherche à recruter un (e) Consultant (e) national (e) pour la mise en place de l'initiative YouthConnekt en Union des Comores .

Les candidats spécialisés dans ce domaine et intéressés par cet appel d'offres sont priés de bien vouloir télécharger les documents à partir du site du PNUD suivant :

https://jobs.undp.org/cj_view_job.cfm?job_id=99817

Date limite de soumission des offres : mardi 29-Juin-2021

MICRO-FINANCE

L'Union des Meck soupçonnée de tirer la Meck-Moroni vers le bas

La direction générale de l'Union des Meck tente de faire valider la démission de Mohamed El-Had Abbas. Or, le conseil d'administration de la Meck-Moroni principal destinataire de cette démission l'a catégoriquement rejeté. Et l'intéressé se pose des questions sur les intentions de l'Union des Meck.

A lors qu'il est administrateur au sein de la Meck-Moroni, Abbas Mohamed El-Had avait déposé sa démission pour des raisons strictement internes au conseil de l'administration. Ce dernier lui a demandé de réexaminer son dossier au nom de l'intérêt supérieur de l'institution. Dans un courrier du président du conseil d'administration, il a montré qu'Abbas Mohamed El-Had est un apport précieux dans l'administration de la



Meck-Moroni. « Nous avons relevé ensemble de nombreux défis. Nous avons eu de nombreux succès et nous avons hissé la Meck-Moroni à un tel niveau qu'elle est devenue la

cible de toutes les banques commerciales de la place », lit-on dans ce courrier. Par conséquent, Abbas El-Had a donc répondu positivement à la requête du président. Ce dernier se dit prêt d'user de tous les pouvoirs qui lui sont confiés pour

accompagner la boîte à surmonter ses difficultés, gérer la crise et restaurer le climat de travail et de sérénité qui avait fait sa force.

Mais à la grande surprise de tout le monde, l'Union des Meck s'est approprié l'affaire. Des bruits de couloirs circulent laissant penser que cette dernière tente maladroitement de faire acter cette démission. Des tensions persistent entre la faitière (Union des Comores) et la Meck-Moroni depuis que M. Abbas a accepté de réintégrer cet organe délibérant. « Je n'arrive pas à comprendre pourquoi la faitière a acté ma démission pourtant c'est le CA de la Meck-Moroni qui devrait signifier la Banque Centrale », se demande Abbas El-Had.

Selon lui, il s'agirait de manœuvres dilatoires pour pousser la Banque Centrale à acter cette décision. « Je suis étonné de cette réac-

tion. C'est vrai j'ai dénoncé certaines mauvaises pratiques au sein de la Meck-Moroni comme de l'Union des Meck. Il devrait m'interpeller justement mais pas tenter le tout pour le tout pour m'éjecter », avance-t-il, avant d'ajouter que « peut-être l'Union des Meck veut être en même temps enquêteur et juge, pourtant il revient à la Meck-Moroni de prendre pleinement ses responsabilités puisqu'il est investi par une assemblée générale ». Une source proche de cette institution de micro-finance va jusqu'à soupçonner l'Union des Meck de manœuvres visant à « tirer vers le bas la Meck Moroni », laquelle contribue pourtant à hauteur de 54% à son budget de fonctionnement « sans contre partie, exceptée le SIG ».

Andjouza Abouheir

RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU

L'eau commence à couler sous les robinets

La société nationale d'exploitation et de distribution d'eau (SONEDE) a entamé des travaux d'entretien dans les stations de pompage TP5 et ONU 4. Selon le directeur général de la société, l'eau a commencé à couler dans certaines bornes fontaines de la capitale et tout devrait redevenir à la normale au plus tard ce lundi.

Depuis plus d'une semaine, les résidents du sud de la capitale n'ont pas eu la moindre goutte d'eau. Tout cela est dû aux travaux d'entretien dans les stations de pompage TP5 et ONU4. Présent sur le terrain pour porter main-forte aux équipes techniques en tant qu'ingénieur en hydraulique, le directeur général

de SONEDE Soundi Goulam montre que ses équipes étaient sur le terrain pour des travaux de vérification du réseau. « On enlevait les pompes pour vérifier s'ils fonctionnaient correctement et c'est pourquoi la production n'était pas assurée à 100%, explique-t-il. D'autres équipes travaillent sur la vérification du réseau pour voir s'il n'y a pas de fuite ou de l'air qui empêcherait le remplissage des citernes.

Le patron de cette entreprise publique en charge de la distribution de l'eau montre que la situation s'améliore et que la population commence à voir les résultats. « L'eau arrive progressivement dans la capitale et ce dimanche, on espère alimenter les zones qui étaient en détresse. Les tra-

voux continuent pour une meilleure alimentation malgré les moyens limités », poursuit-il.

Pour rappel, le conseil de direction de la SONEDE s'est réuni le 16 juin dernier et ce en présence des différents départements de la direction technique pour trouver des solutions face aux chantiers engagés mais aussi face à la situation générale de l'exploitation et la distribution de l'eau. De longs échanges ont été menés allant de la production, la distribution mais aussi sur la situation technique de nos agences régionales.

Nassuf Ben Amad



SOCIÉTÉ

Les élèves de l'école privée IQRA à la découverte des sites écologiques de Mohéli



Dimanche dernier, les élèves de l'école privée IQRA ont effectué le tour de Mohéli dans le but de découvrir les principaux sites écologiques de l'île. Une visite qui a permis aux élèves, selon Mahamoud Boura leur enseignant, d'être en mesure de faire le rapprochement entre les cours théoriques en science environnementale et la réalité sur le terrain.

Au départ de leurs écoles à Fomboni, ces écoliers de la classe de seconde et première se sont rendus à Djoiezi puis Hamavouna (dans la région de

Djando) afin de faire des échanges avec les habitants de cette localité notamment sur la protection du littoral. Mais aussi sur l'importance des courreaux dans ces localités avec des illustrations à l'appui.

Ces élèves se sont rendus également à Itsamia à l'Est de l'île puis à Ouallah dans le sud dans le même objectif pédagogique. « Cette visite sur le terrain a permis à ces élèves de connaître l'importance et le rôle de la tortue dans la biodiversité ainsi que l'interaction des mangroves avec les récifs coralliens et le littoral » explique Mahamoud. Et lui de poursuivre : « c'est aussi

initier les élèves à l'éducation environnementale pour devenir des futurs cadres qui seront des défenseurs de l'environnement ».

À Ouallah-II, la forêt de mangrove a une superficie de 20ha, la végétation est très importante. Elle contribue, selon cet enseignant des sciences de la vie et de la terre, à la réduction des risques de catastrophes naturelles. Toutefois ces palétuviers sont en danger imminent à cause de la déforestation.

Riwad



Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, Chargé des Affaires Foncières
et des Transports Terrestres



Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience (PRPKR) P171361

AAMI-Réf. N°2021-014-COTIER-UGP-PRPKR
Sélection de consultants par les emprunteurs de la banque

**“ SOLLICITATION A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET EXPERT EN
GENIE COTIER POUR UNE MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LE CADRE DU PROJET
DE RELEVEMENT POST-KENNETH ET DE RESILIENCE AUX COMORES”**

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un crédit (No 6529-KM) et un don (D549-KM) de 45 millions de dollars de l'Association internationale de développement et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit et/ou don pour effectuer les paiements des prestations au titre du contrat suivant : le recrutement d'un cabinet expert en génie côtier pour une mission d'assistance technique dans le cadre du Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience.

Les services consistent :

- A l'appui du Responsable de Passation des Marchés (RPM) à la préparation et passation des marchés ;
- L'assistance à l'exécution et à la gestion des marchés de travaux et de prestations intellectuelles
- Evaluation et suivi des activités ;
- Renforcement de capacités et transfert de connaissances ;
- Appui à la préparation des audits et à la mise en œuvre des recommandations en découlant.
- Elaboration de notes techniques spécifiques et revue de documents techniques en lien avec la mission projetée, à la demande de l'UGP.

2. Profil et composition du personnel du Consultant

Le consultant intéressé doit disposer d'une ingénierie en génie civil/hydraulique spécialisé en génie côtier, avec des ingénieurs de grade universitaire ou similaire (**ayant au moins un bac + 5**) ; D'une expérience professionnelle de **quinze (15) ans** au moins dans le domaine de l'ingénierie côtière. Une expertise internationale qui puisse apporter des connaissances et de l'expérience sur les meilleures pratiques internationales est hautement souhaitable ; (i) Deux (02) références dans les dix (10) dernières années dans la réalisation des études côtières y compris le dimensionnement d'ouvrages de protection côtière ou de travaux maritimes, (ii) Deux (02) expériences dans les dernières années dans le contrôle et le suivi de travaux de protection côtière ou maritime ; (iii) Une parfaite maîtrise de calculs des ouvrages de protection du littoral (digue, mur de soutènement...) ; de calculs des charges (dynamiques, statiques, du vent et de la houle ...), et des connaissances en interprétation et des rapports géotechniques, de la définition du type de l'ouvrage selon le contexte des risques exposés, de la modélisation, des simulations par rapport aux enjeux climatiques de ces ouvrages (route, digue, mur de soutènement et pont etc...) ; (iv) Une connaissance des logiciels courants et plus spécialisés pour le suivi et la modélisation de dynamiques côtières ou maritimes suivants : (MIKE 21, Delft 3D, Plaxis, Talren, Geos5, Autocad, etc.) ou des équivalences ; v) Des atouts à traiter et/ou sous-traiter avec des ONGs, des Cabinets locaux ou des consultants locaux;

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront **conformes aux procédures spécifiées dans le Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (version juillet 2016, révisée 2017, 2018). La méthode de sélection est la « Sélection fondée sur la Qualité Technique et le Coût (SFQC) ».**

L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part du Client de le retenir sur la liste restreinte.

Le dossier de manifestation d'intérêt doit être rédigé en français.

3. Dépôt des dossiers de manifestation d'intérêt :

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés en version physique au plus tard **le jeudi 8 Juillet 2021 à 14 heures 00** du Lundi à Vendredi de 08 heures à 16 heures à l'adresse indiquée ci-dessous ou par courrier électronique aux adresses suivantes (cor.ugp.prpkr@gmail.com, rpm.ugp.prpkr@gmail.com, rpse.ugp.prpkr@gmail.com) avec la mention « **Candidature pour la mission ETUDE ROUTE RN2 RN3-PRPKR** »

Adressé à : Monsieur le Coordonnateur du Projet « Manifestation d'intérêt Réf. 2021-UGP-ETUDE ROUTE RN2 RN3-PRPKR, au Bureau du PRPKR. MAPEATUTTAF, Unité de Gestion du Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience ; Rue Corniche Sis à l'Ex-projet PALU, Bat. DGEAT 2ème étage, BP 12 Moroni, Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, Chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres à Moroni-Union des Comores, BP 12 - Moroni – COMORES, Téléphone : +269 332 15 85

FÉDÉRATION DE FOOTBALL DES COMORES

"Collectivement, nous œuvrons avec les moyens du bord"

Au cours d'une conférence de presse, tenue à Moroni, le lundi 21 juin 2021, El Hadad Himidi, manager général des Coelacanthes (A), et le Team manager, Djamel Mohamed, ont abordé plusieurs sujets, entre autres la publication de la liste des joueurs, et la préparation de deux grandes échéances, Can Cameroun 2022, et Coupe Arabe des Nations, Qatar 2021. Indisponibles en temps, les professionnels de la diaspora sont exclus du voyage de Doha.



Dans cette conférence, tenue au siège de la Fédération de Football des Comores, le lundi 21 juin 2021, les deux expatriés, membres du staff technique des Coelacanthes, seniors masculins, ont publié la liste des joueurs retenus pour le match de barrage contre les Palestiniens, dans le cadre de l'édition 2021 de la Coupe Arabe des Nations. Le manager général précise : « Le Mondial arabe du Qatar a lieu hors date Fifa, Fédération Internationale de Football Association. On se contente des joueurs de national 2 et 3, du championnat national (7), et de la

Mauritanie (2). L'adjoint du sélectionneur Amir Abdou, Younes Zerdouk, s'occupera de l'encadrement technique du groupe ». Le team manager enchaîne : « Les clubs n'ont pas voulu libérer les internationaux sollicités. On n'a pas voulu insister. Nous pensons que d'ici septembre prochain, tout s'arrangera surtout pour la Can Cameroun 2022. On va tout donner pour une qualification ».

A la question, combien de jours il faut pour mettre en place une équipe compétitive et conquérante ? Djamel Mohamed

répond. « Nous ne sommes pas des magiciens. Environ 15 jours auraient suffi au staff technique pour bien travailler et mettre éventuellement en place le type d'équipe que vous évoquez. Mais, on ne dispose que de trois jours pour affronter un adversaire aguerri. On est conscient de la lourdeur de cette mission », dit-il.

Le championnat des Comores est encore suspendu. Avec quels critères les joueurs locaux ont été retenus ? « Nous collaborons avec des techniciens opérant sur place. En opération de détection et de présélection, la visibilité est

importante. Amir Abdou est retenu en Mauritanie. Le staff qui est là est apte », précise-t-il. Il conclut : « Plus tard, on compte établir un plan de stratégie avec la direction technique nationale. Pour cette coupe arabe des Nations, ensemble, on travaille avec les moyens du bord ». Aujourd'hui, la délégation rejoint à Doha le contingent métropolitain, parti depuis Paris. Bon exploit.

Milieux

- 9/ Abdourahim Moina Afia (Us Concarneau)
- 10/ Ancoub Mze Ali (Villebranche S)
- 11/ Fakira Ahmed Hassani (Bonbon Djema)
- 12/ Faouz Faïdine (Fc Nouadhibou)
- 13/ Nassim Ali Mchangama (Bonbon Djema)

Attaquants

- 14/ Djamalidine Aoyai (As St-Priest)
- 15/ Djudja Ibrohim Youssouf (Fc Nouadhibou)
- 16/ Loutfi Daoudou (As Furiani-Agliani)
- 17/ Mohamed Anoir Chamoune (Bonbon Djema)
- 18/ Mohamed Mchangama (Racing Besançon)
- 19/ Moussa Djoumoi (As St-Priest)
- 20/ Tchenko Chadhuli Mradabi (Volcan Club)
- 21/ Zaïdou Soilihi (Marignane Ginac)

Entraîneur

- Younes Zerdouk (ancien Pro de l'Hexagone)

Bm Gondet**Liste des Joueurs****Gardiens de but**

- 1/ Lacatus Mahamoud Mrovili (Jacm)
- 2/ Moyadh Ousseini (Frejus St-Raphael)

Défenseurs

- 3/ Akim Djaha (Fc Martigues)
- 4/ Allaoui Abdallah (Bonbon Djema)
- 5/ El-Omar Fardi (Olympique de Marseille)
- 6/ Haym Ibrahim ((Evian Thonon)
- 7/ Kassim Ahamada (Us Créteil)
- 8/ Salim Ali (Bonbon Djema)



**DEMANDE DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT
pour la sélection d'un Consultant Individuel pour l'Assistance Technique e-MARIS : développement - Spécialiste
Frontend dans le cadre de la composante CTOI du projet régional SWIOFish2**

1. La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation inter-gouvernementale de coopération régionale qui regroupe l'Union des Comores, La France/Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles. Elle a pour mission de resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les peuples et de contribuer à travers la coopération régionale au développement durable de ses Etats membres. La COI a obtenu un don de la Banque mondiale pour financer le projet SWIOFish2Regional (Second South West Indian Ocean Fisheries Governance and Shared Growth Project). Elle se propose d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat de Consultant Individuel qui assurera « l'Assistance Technique e-MARIS : développement - Spécialiste Frontend dans le cadre de la composante CTOI du projet régional SWIOFish2 »

2. La mission du consultant est de fournir une Assistance techniques au Secrétariat de la CTOI pour concevoir et développer la plateforme e-MARIS à savoir : l'analyse des besoins, la conception de services front-end, le développement de services front-end (UI / UX); la documentation; le DevOps.

3. La mission sera effectuée à distance avec missions au Secrétariat de la CTOI aux Seychelles (ou virtuellement.)

4. Le Consultant travaillera techniquement sous la supervision de la CTOI et administrativement sous la supervision de la Commission de l'océan Indien.

5. La durée estimée des prestations est de 190 homme-jours étalés sur une période de deux ans.

6. La Commission de l'océan Indien (COI) invite les consultants admissi-

bles à manifester leur intérêt pour la fourniture des services décrits ci-dessus. Ils doivent fournir les informations justifiant qu'ils sont en mesure de mettre en œuvre les expertises nécessaires et d'exécuter les prestations en question (curriculum vitae, copie des diplômes et attestations, références concernant l'exécution de contrats analogues, ...).

7. Une version des termes de référence est disponible sur le site web de la Commission de l'océan Indien <https://www.commissionoceanindien.org/sw2-y4-c026/>

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en version électronique sous format non compressé aux adresses ci-après au plus tard le **mercredi 14 juillet 2021 à 16 heures 30 minutes** (heures de Maurice GMT+4) :

e-mail : innocent.miada@coi-ioc.org ; njiva.r@coi-ioc.org

Référence : « (SW2/Y4-C026) e-Mariss development – Frontend Specialist »

9. Les consultants individuels seront sélectionnés en accord avec les procédures définies par les Directives sur la Sélection et l'Emploi des Consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD, des crédits et don de l'AID, édition janvier 2011 révisée en juillet 2014.

10. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir de plus amples informations auprès de la Commission de l'océan Indien (COI) en envoyant un courriel aux adresses visées au paragraphe 8.



Embassy of India
Antananarivo



Ministry of AYUSH



Indian Council for Cultural Relations

JOURNÉE INTERNATIONALE DU YOGA 2021

"BE WITH YOGA BE AT HOME"

QU'EST-CE QUE LE YOGA ?

DÉFINITION

- Le Yoga est un art synchronisé de mouvements, de respiration et de méditation, qui permet d'élargir la conscience, d'améliorer l'équilibre, d'accroître l'intellect, de réduire l'anxiété et de gérer le poids et une bonne santé mentale, physique et émotionnelle générale.
- Le mot sanskrit Yoga signifie "unir" ou "relier".



ORIGINE

- Le Yoga est une école de philosophie indienne qui est pratiquée en Inde depuis le 3^{ème} millénaire avant J.-C.



AVANTAGES

- Développement de la santé psycho-physiologique, harmonie émotionnelle.
- Il a été démontré que les pratiques de Yoga telles que le Kriya, le Yogasana et le Pranayama réduisent l'intensité des crises d'asthme chez les personnes âgées.
- La pratique du Yoga est connue pour aider à améliorer leur métabolisme, à maintenir une bonne circulation sanguine et à réduire la vulnérabilité à diverses affections comme les troubles respiratoires, les maladies cardiovasculaires, le diabète, etc.
- Gère le stress quotidien et ses conséquences.
- L'éveil à la vraie joie, à la sagesse et à la compassion.



LE YOGA EN TEMPS DU COVID-19

- La pratique régulière du Yoga contribue à améliorer la santé et à renforcer l'immunité naturelle.
- Le Yoga améliore également la santé mentale et la résistance émotionnelle et permet aux gens de faire face à la peur, à l'anxiété, au stress, à l'ennui, à la dépression et ainsi qu'à la frustration, qui sont fréquemment signalés dans les moments difficiles actuels.
- Le Yoga procure des avantages psychosociaux pendant la quarantaine et l'isolement.



PRATIQUE DE BASE

- Les techniques employées font appel à des postures physiques (appelées asanas), à des pratiques respiratoires (pranayama) et à la méditation ainsi qu'à la relaxation profonde (Yoga nidra).

Message de l'Ambassadeur

La crise provoquée par la pandémie de COVID-19 est très présente dans le monde, et sa résurgence actuelle a augmenté le stress et l'anxiété parmi le public. Par conséquent, l'impact de la pandémie sur la santé physique et mentale de la population suscite de nombreuses inquiétudes. En ces temps difficiles, le Yoga, avec ses multiples bienfaits, s'avère d'une aide précieuse pour le public.

Le Yoga est plus qu'une simple activité physique et offre à ses pratiquants réguliers de multiples avantages en termes de promotion de la santé et de réduction du stress. Ces caractéristiques rassurantes et redemptrices du Yoga peuvent grandement contribuer à trouver un équilibre dans notre vie quotidienne dans la nouvelle réalité de la pandémie. La Journée Internationale du Yoga 2021 est donc une occasion opportune de faire entrer le yoga dans notre vie quotidienne.

Le 21 juin 2021 marque la 7^{ème} année de célébration de la Journée Internationale du Yoga depuis que l'Assemblée générale des Nations unies a adopté une résolution en Décembre 2014, déclarant le 21 juin comme la Journée Internationale du Yoga. Le fait que 175 pays aient coparrainé cette résolution démontre qu'une grande majorité des nations du monde reconnaissent l'importance du yoga pour le bien-être du corps, de l'esprit et de l'âme, et notre coexistence en harmonie avec la nature.

En tant que pratiquante assidue du yoga, je peux affirmer avec confiance que la pratique quotidienne du Yoga a apporté l'équilibre, la tranquillité et la joie dont j'avais tant besoin dans ma vie, et je suis sûre qu'elle transformera la vôtre.



(Abhay Kumar)